Sujet: [INTERNET] Enquête publique centrale biogaz de La Ribière Limoges
De : Cristine PAPON <tifinou@wanadoo.fr>
Date : Thu, 11 Oct 2018 20:52:51 +0200 (CEST)
Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Limoges, le 11/10/2018

Monsieur,

Par ce courriel, je vous fais part de ma totale désapprobation au projet d'installation de l'usine de méthanisation rue Archimède à Limoges.

Mon fils handicapé travaille à l'ESAT La Ribière situé rue Archimède.

Je m'interroge sur les conséquences d'une telle installation sur un site qui se situe en face d'un établissement médico-social, l'ESAT La Ribière, et en particulier:

-sur les nuisances liées au trafic routier: on prévoit environ 46 poids lourds par jour ce qui implique des risques d'insécurité routière pour des piétons en majorité des travailleurs de l'ESAT déjà fragilisé par leur handicap sans compter le risque de dégradation de la route et les salissures.

- sur les nuisances olfactives: émanations toxiques de gaz, risque bactériologique.

-sur les risques d'incendie et d'explosion.

-sur les nuisances sonores: trafic routier + fonctionnement de l'usine.

Je vous demande donc de bien vouloir prendre tous ces éléments en considération.

Dans l'espoir que vous ne serez pas insensible à ces arguments, je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

Mme PAPON Christine

14 Rue P & N Martrou

87000 LIMOGES